

Monsieur le Directeur Général de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects,

Monsieur le Vice-Directeur Général de l'UPU,

Monsieur le Président du comité consultatif de l'UPU,

Mesdames et Messieurs ;

Je voudrais tout d'abord remercier l'Administration des Douanes et des Impôts Indirects en nom de M. Amrani, son Directeur Général, d'avoir accepté l'hébergement de cette deuxième table ronde sur le projet de Zones de prospérité postale ainsi que pour les facilités qu'elle a mises à disposition afin d'assurer son succès.

Je tiens, aussi, à exprimer ma fierté et ma joie d'être présent parmi vous de nouveau à cette occasion pour poursuivre les débats autour de ce projet.

Mesdames et Messieurs ;

Comme vous le savez, la première table ronde sur ce projet, avait pour objectif d'appréhender le concept et le modèle proposé, y compris les rôles et contributions attendus des parties prenantes dans la chaîne de valeur. Cette première rencontre était aussi une occasion de bien s'imprégner du modèle opérationnel et des interactions entre les opérateurs de la chaîne logistique, les modalités commerciales et financières, en relation avec les donneurs d'ordre, l'échange de données ainsi que les procédures douanières adéquates.

C'est pour moi l'occasion de saluer le travail admirable et les efforts déployés par le Comité Consultatif de l'UPU depuis la première table ronde.

Mesdames et Messieurs ;

Permettez-moi de rappeler que s'agissant de Barid Al-Maghrib, le développement de l'activité des colis en général, et celle des flux e-commerce, en particulier, constitue un véritable relais de croissance face à la baisse continue des volumes des envois postaux.

D'ailleurs, l'intérêt autour de cette opportunité, se confirme dans la sphère postale : Nous l'avons constaté, à travers les nombreuses postes qui nous ont contacté pour adhérer à ce projet pilote. Parmi ces pays je cite : la Côte d'Ivoire, la Roumanie, le Cambodge, la Namibie, le Kazakhstan, le Madagascar et bien d'autres.

Reconnaissant cette ampleur, Barid Al-Maghrib a consenti des investissements importants, dans son plan de développement quadriennal, pour mettre à niveau ses plateformes nationales, y compris les bureaux d'échange dédiés au dédouanement postal installés à proximité de l'aéroport de Casablanca dont un couvre l'activité courrier et colis et l'autre couvre l'activité du courrier express.

Notre ambition à l'avenir est de faire de ces deux plateformes des hubs d'échange et de transit des flux vers d'autres pays notamment, vers l'Europe et l'Afrique.

L'intégration de la dimension PPZ dans notre plan de développement des flux transfrontaliers aura pour avantage d'intégrer l'ensemble des intervenants dans le processus, y compris les services de la douane. D'ailleurs, l'administration des douanes est un acteur majeur du projet à travers la facilitation de l'échange de données nécessaires à la déclaration douanière et la conformité à la réglementation en vigueur.

Mesdames et Messieurs ;

Le concept apporté par le projet de « zones de prospérité postale » constitue une véritable opportunité pour créer des synergies entre les opérateurs postaux, les zones franches et la Douane, ainsi que les autres intervenants dans la chaîne logistique.

Il s'agit, je rappelle, d'une opportunité pour construire un écosystème favorable au développement des flux e-commerce et pour disposer d'une infrastructure postale internationale complémentaire qui viendra enrichir les capacités du réseau postal mondial existant.

A présent, nous considérons que les avancées enregistrées sont très encourageantes, notamment les résolutions de l'UPU sur l'ouverture du secteur postal aux acteurs privés qui ont été récemment adoptées par son 4^{ème} Congrès Extraordinaire tenu à Riyad au mois d'octobre dernier, ainsi que les conclusions des deux rapports qui nous seront présentés lors de notre réunion d'aujourd'hui.

Avant de terminer, je tiens à signaler que le succès de l'implémentation de ce projet nécessite la conjugaison des contributions des parties prenantes ici présentes en vue de réaliser un pilote en grandeur nature afin de valider le concept PPZ sur le terrain. Nous exprimons notre ferme volonté d'arrimer nos efforts à ceux des autres parties contributrices en vue de réussir ce pilote et de parvenir à construire un modèle opérationnel global approprié répondant aux besoins des intégrateurs des flux e-commerce.

Nous attendons avec intérêt, les discussions, les conclusions et les recommandations de cette 2^{ème} table ronde en guise de réponse à ces préoccupations.

Je vous souhaite donc à tous de fructueux débats et je vous remercie de votre attention.